Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2022 : Métropole, juin 2022

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2022 « Métropole », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie

Question 1

La Politique de Cohésion de l'Union européenne a pour objectif de réduire les écarts de développement entre les régions de l'Union. Elle aide donc les régions les moins développées ou en difficulté à rattraper les autres.

Question 2

Le document évoque la coopération entre les États membres (à l'échelle nationale : sécurité avec la défense commune et Europol, éducation avec le programme Erasmus) et la coopération interrégionale, c'est-à-dire entre régions de pays membres différents autour d'un projet commun (échelle régionale). Cependant, le document précise que l'Union européenne promeut surtout cette seconde forme.

Question 3

Deux éléments qui favorisent les flux entre la France et l'Espagne, d'après la carte : la frontière ouverte, qui permet la libre circulation des personnes, et les axes de communication européens (ligne à grande vitesse et autoroute) qui relient Perpignan à Gérone et vont vers Toulouse, Montpellier et Barcelone. On peut aussi citer les axes secondaires de communication.

Question 4

Aménagements et équipements réalisés dans le cadre de la coopération : une école bilingue internationale (au Perthus), le premier hôpital transfrontalier européen (à Puigcerdà), une coopération universitaire entre Perpignan et Gérone, des zones d'intégration transfrontalière (autour de Puigcerdà et du Perthus), ainsi que les axes de transport (LGV, autoroute).

Question 5

Réponse rédigée attendue :

L'Union européenne favorise les échanges et la coopération à plusieurs échelles. À l'échelle nationale, les États membres coopèrent dans de nombreux domaines : la sécurité (politique commune de défense, Europol), l'éducation (programme Erasmus, qui permet à des étudiants de partir étudier dans un autre pays) (document 1). L'espace Schengen et l'euro facilitent aussi

les déplacements et les échanges entre pays. À l'échelle régionale, la Politique de Cohésion réduit les écarts de développement entre les régions, grâce à des fonds européens, et l'Union soutient la coopération interrégionale entre régions de pays différents autour d'un projet commun (document 1).

À l'échelle locale, le document 2 montre un territoire transfrontalier entre les Pyrénées-Orientales et la province de Gérone : frontière ouverte, axes de transport européens, hôpital transfrontalier à Puigcerdà, école bilingue internationale au Perthus, coopération entre universités, flux quotidiens de travailleurs, touristes et consommateurs. Enfin, ces exemples montrent que l'Union européenne, à toutes les échelles, rapproche les territoires et les habitants et favorise un développement plus équilibré.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques

1. Développement construit. Texte modèle :

Le 30 janvier 1933, le président Hindenburg nomme chancelier Adolf Hitler, chef du parti nazi. Ainsi, en quelques mois, il met fin à la démocratie de la République de Weimar et installe un régime totalitaire, le IIIème Reich, qui dure jusqu'à la défaite de 1945.

Dictature, terreur et contrôle

La première caractéristique est la dictature : un pouvoir sans partage fondé sur le culte du chef. Après l'incendie du Reichstag en février 1933, Hitler obtient les pleins pouvoirs en mars 1933. Hitler interdit les partis politiques et les syndicats, le parti nazi devient parti unique et il devient le Führer, le guide qu'il faut suivre. La deuxième est la terreur et la répression : la police politique, la Gestapo, et les SS surveillent la population et arrêtent les opposants, qui sont envoyés dans des camps de concentration comme celui de Dachau, ouvert dès 1933.

La troisième est le contrôle total de la société et de la pensée : le ministre Goebbels dirige la propagande, le régime contrôle la presse et la radio et brûle les livres « non allemands » lors d'autodafés en mai 1933 ; les jeunes sont embrigadés dans les Jeunesses hitlériennes, et les grandes manifestations de masse, comme les congrès de Nuremberg, glorifient le régime.

Racisme et guerre

La quatrième caractéristique est le racisme et l'antisémitisme, au cœur de l'idéologie nazie : le régime persécute et exclut les Juifs, avec les lois de Nuremberg de 1935 qui leur retirent la citoyenneté, puis la Nuit de cristal (9-10 novembre 1938), pogrom dans lequel des synagogues et des magasins sont détruits. Ainsi, cette persécution aboutit pendant la guerre à l'extermination des Juifs d'Europe (la Shoah) dans des camps comme Auschwitz-Birkenau, ainsi qu'à la persécution d'autres groupes (Tsiganes, handicapés, opposants). Enfin, le régime mène une politique d'expansion et de guerre : il réarme l'Allemagne, annexe l'Autriche en 1938 (Anschluss) et envahit la Pologne le 1er septembre 1939, ce qui déclenche la Seconde Guerre mondiale.

Le régime nazi est donc un régime totalitaire fondé sur la dictature, la terreur, l'encadrement de la société, le racisme et l'expansion.

Annexe : la frise chronologique

2. Annexe.

1a. La Révolution russe, avec la prise du pouvoir par les bolcheviks de Lénine : 1917. **1b.** La Seconde Guerre mondiale débute en 1939 (1er septembre 1939, invasion de la Pologne) et se termine en 1945 (capitulation de l'Allemagne en mai, du Japon en septembre). **1c.** La victoire électorale du Front populaire : 1936 (élections législatives d'avril-mai 1936).

2. Sur la frise graduée de 1910 à 1950 : placer un figuré ponctuel (un point, une étoile ou un trait) pour 1917 et un autre pour 1936, de même forme puisque ce sont des événements, et un figuré linéaire (une barre, un trait épais ou une zone colorée) pour la période 1939-1945. Il faut placer les repères à la bonne graduation : 1917 entre 1910 et 1920 (près de 1920), 1936 entre 1930 et 1940, et la barre de 1939 à 1945. Enfin, il faut ajouter une légende pour expliquer les figurés.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Question 1

Selon Hélène Paumier, l'éducation aux médias est nécessaire pour deux raisons. Premièrement, produire des contenus médiatiques permet de devenir un lecteur, un auditeur et un téléspectateur averti, c'est-à-dire un citoyen informé qui a un esprit critique et sait que les contenus résultent de choix et d'un angle. Deuxièmement, elle permet de comprendre qu'on ne doit pas relayer sans vérifier sur les réseaux sociaux ni s'indigner sans savoir qui parle.

Question 2

Le passage souligné veut dire qu'il ne faut pas croire une information sans réfléchir : il faut contrôler qu'elle est vraie (vérifier la source, recouper avec d'autres sources fiables) et la replacer dans son contexte (qui parle, quand, pourquoi, dans quelle situation) pour la comprendre correctement et éviter les fausses informations et les manipulations.

Question 3

L'article 11 fait référence à la liberté (liberté d'expression et de communication). La loi la limite : on peut parler, écrire et imprimer librement, mais on doit répondre des abus de cette liberté dans les cas fixés par la loi (diffamation, injures, propos racistes, etc.).

Question 4

Texte modèle :

Chers camarades, notre média du collège est une belle occasion de nous exprimer, mais il implique des règles. D'abord, nous devons vérifier nos informations : croiser plusieurs sources fiables, citer d'où elles viennent et les replacer dans leur contexte, pour ne pas diffuser de rumeurs ou de fausses informations, surtout sur les réseaux sociaux, où elles circulent très vite.

Respecter la loi et les autres

Ensuite, nous devons respecter la loi et les autres : la liberté d'expression, garantie par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, a des limites, et nous ne pouvons pas insulter, harceler, diffamer ni tenir des propos racistes, sexistes ou discriminatoires. Nous devons aussi respecter la vie privée et le droit à l'image : on ne publie pas une photographie ou une vidéo d'une personne sans son accord (et celui de ses parents si elle est mineure), et on ne publie pas d'informations personnelles.

Il faut enfin respecter les droits d'auteur en citant les sources des images et des textes, être honnête et distinguer les faits des opinions. Enfin, chaque membre de l'équipe est responsable de ce qu'il publie. En respectant ces règles, notre média sera fiable, utile et respectueux de tous.

Conseils pour le jour J

- Pour une carte avec légende, lisez toute la légende avant de répondre : les symboles que l'on vous demande de relever y figurent.
- Dans le développement sur l'Allemagne nazie, annoncez chaque caractéristique puis donnez immédiatement son exemple (date, lieu, nom), comme le demande la consigne.
- Pour la frise, utilisez un figuré pour un événement et un autre pour une période, et ajoutez une légende.
- Quand le texte souligne un passage, reformulez-le avec vos mots et justifiez-le avec le reste du texte.
- En EMC, rédigez un texte structuré en reliant l'article de la Déclaration de 1789 aux règles concrètes (vérifier, respecter la loi, respecter les autres).